

# Règlement championnat minime



## Ecoles de basket et Colibri

### RAPPEL

Le championnat est régi par les directives de la Commission Fédérale de Mini-Basket.

Les directives sont disponibles sur le site de l'ACGBA.

Quelques rappels importants:

L'équipe recevant fournit la feuille de match et le ballon du match.

La feuille est déjà remplie et prête à être donnée à l'équipe adverse 15 minutes avant la rencontre.

Chaque équipe vient avec son officiel qui est muni de stylos de couleurs.

Aucun joueur ne vient avec son propre ballon. Seul l'entraîneur amène ceux dont il a besoin dans les salles.

Les joueurs doivent impérativement effectuer au minimum 1 quart temps et au maximum trois. Cela signifie qu'à 12 joueurs, le 11 et le 12<sup>e</sup> jouent le 3<sup>e</sup> quart temps en entier.

Les périodes de jeu sont de 4 x 5 minutes décomptées en colibris, 4 x 6 en EB et 4 x 8 en minimes.

Pas de 24 secondes, de 8 secondes, ni de tirs à trois points.

Pas de fautes techniques ou disqualifiantes.

Pas d'écran.

Défense individuelle stricte.



AUCUNE LICENCE N'EST DEMANDEE POUR LES JOUEURS. COLIBRIS IL S'AGIT DE RENCONTRES PROMOTIONNELLES DU MINI BASKET ET NON D'UN VRAI CHAMPIONNAT AU SENS DE SWISSBASKETBALL.

Pour toutes questions supplémentaires, vous pouvez vous adresser à :

Picchiottino Jean-Daniel

Président du mini basket genevois

[johndi@bluewin.ch](mailto:johndi@bluewin.ch)